

## Visite en Europe... (suite de la page 3)

permettre aux tactiques de propagande de venir entraver des négociations sérieuses;

- les déclarations qui visent l'opinion publique ne peuvent remplacer la volonté véritable d'en arriver à un accord;

- le renforcement de la sécurité mutuelle doit être accepté comme la composante primordiale du processus de négociation.

Le ministre MacEachen a conclu ainsi son discours:

"Je saisis cette occasion pour porter à l'attention des membres du Comité une question tout aussi prioritaire pour le Canada en 1983, la prévention d'une nouvelle prolifération des armes nucléaires grâce à l'évolution d'un régime efficace de non-prolifération fondé sur le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui met l'accent sur le transfert non discriminatoire de la technologie nucléaire à des fins pacifiques. Il prévoit également l'amorce d'une désescalade nucléaire de la part des États dotés de l'arme nucléaire et la prise réelle de mesures dans la voie du désarmement... Cependant, cette renonciation volontaire ne s'est pas accompagnée d'initiatives parallèles, de la part des États dotés d'armes nucléaires, de manière à mettre un terme à l'accroissement de leur arsenal nucléaire. Seuls des gestes tangibles posés par les superpuissances attesteront la sincérité de leur engagement envers la non-prolifération. Les pays dotés de la technologie nucléaire et ceux qui ne le sont pas doivent chercher à persuader les États dotés d'armes nucléaires de respecter ce à quoi ils ont souscrit en signant le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

"Le Canada est disposé à rechercher un consensus international sur l'élaboration de principes qui mèneraient à une approche plus universelle et efficace de la non-prolifération. Ces principes devraient comporter la renonciation officielle aux dispositifs explosifs nucléaires et un accord qui assujettisse à des garanties toutes les activités nucléaires du cycle du combustible nucléaire. Il s'agit là d'éléments essentiels à la création d'un régime de non-prolifération stable et permanent. Dans ces conditions, les engagements nucléaires bilatéraux pourront alors être intégrés dans un ordre international véritablement équitable et responsable.

"Je crois que le moment est venu d'amorcer un véritable mouvement vers la réalisation de ces objectifs.

"Le contrôle des armements et le désarmement doivent également s'appli-

quer aux systèmes d'armes non nucléaires, dont certains sont aussi potentiellement destructeurs que les armes nucléaires.

"Il importera, cette année, de réaliser de nouveaux progrès en vue de la conclusion d'un traité sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes chimiques, et sur la destruction des stocks existants. Nous nous proposons de chercher vigoureusement, avec d'autres, à tirer le maximum de l'occasion qui se présente.

"La recherche qui s'effectue au Canada sur les mesures défensives nous permet de formuler des propositions sur des aspects tels que les dispositions relatives à la vérification d'un traité interdisant les armes chimiques. Le Canada a produit des documents de travail à cet égard. Nous avons alloué des crédits pour permettre à des spécialistes canadiens d'être présents ici, à Genève, pendant de plus longues périodes et ce, à compter de la présente session. Dans son examen des questions complexes en jeu, le Comité a pu bénéficier de la compétence de spécialistes de nombreux pays, dont des pays non membres. Les réalisations du groupe de travail sur les armes chimiques montrent une fois de plus que les travaux du Comité peuvent compléter les négociations bilatérales.

"Il est une autre question qui mérite d'être soulevée, à savoir celle des armes destinées à être utilisées dans l'espace extra-atmosphérique. D'aucuns l'ont décrite comme le premier problème de contrôle des armements du XXI<sup>e</sup> siècle. Je prie instamment le Comité d'entamer le plus tôt possible sa tâche essentielle et d'établir quels sont les aspects juridiques et autres nécessaires au renforcement du régime juridique applicable à l'espace extra-atmosphérique. Le Canada a apporté sa contribution à cet égard en produisant un document de travail qu'il a déposé ici, l'été dernier. Comme dans le cas de l'interdiction des essais nucléaires et des armes chimiques, la vérification sera sans doute l'un des facteurs déterminants. Le Canada tentera de trouver des solutions possibles dans le cadre de son programme en expansion relatif à la recherche sur la vérification. Nous nous proposons de collaborer activement à ces travaux. Mon gouvernement est d'avis qu'il est temps de créer un groupe de travail sur cette question.

"...J'ai traité de quatre questions importantes, de quatre priorités du Canada pour 1983, à l'égard desquelles je tenais à préciser notre position:

- le Canada insistera pour que progresse le dossier de l'interdiction totale des

essais nucléaires;

- le Canada insistera pour que soit mis en place un régime de non-prolifération plus efficace;

- le Canada insistera pour que soit adoptée une convention visant à interdire les armes chimiques;

- le Canada insistera pour que l'on se rapproche davantage encore de l'objectif visant l'interdiction de toutes les armes destinées à être utilisées dans l'espace extra-atmosphérique.

"Ce sont là des questions au regard desquelles il est possible de marquer des progrès réels qui, à leur tour, serviront directement à renforcer la sécurité mutuelle."

M. Allan J. MacEachen a profité de son séjour à Genève pour rencontrer les négociateurs soviétiques et américains sur la réduction des armements nucléaires stratégiques (START) et de portée intermédiaire (INF).

Le voyage du Ministre en Suisse s'est terminé par une rencontre bilatérale de travail à Berne avec le président du Conseil fédéral suisse, M. Pierre Aubert, et différentes personnalités suisses. Cette rencontre a permis de souligner de part et d'autre l'importance attachée aux consultations politiques régulières entre les deux pays.

## Nouvelle brève

Le Canadien Horst Bulau a remporté une nouvelle victoire, le 28 janvier, en s'imposant dans le concours de saut à skis de Gstaad (Suisse) comptant pour la Coupe du monde de la spécialité. Avec 250,3 points pour deux sauts mesurés à 86,5 mètres et 87,5 mètres, il précède le Norvégien Roger Ruud, deuxième avec 247,3 points.

*Hebdo Canada* est publié par la Direction centrale des affaires publiques, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolais.

*This publication is also available in English under the title Canada Weekly.*

*Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.*

*Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.*

Canada 

ISSN 0384-2304